

1975-2000

07- COMMUNICATION

LANGUE

LGS CRÉOLES

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le pari du sango…

Le sango devient langue officielle de la République centrafricaine en 1991 aux côtés du français, reconnu en 1963. Certains le qualifient de créole, d'autres le rattachent aux langues adamawa-oubanguiennes de la famille nigéro-congolaise. Le sango parlé autour de Mobaye et le long de l'Oubangui diffère de celui qui, sous influence européenne et au contact d'autres langues africaines, devient progressivement langue nationale par créolisation. À base lexicale ngbandi, il était d'abord utilisé par les opérateurs fluviaux avant de s'étendre avec Bangui. Durant la période coloniale, il joua un rôle clé dans l'évangélisation. Aujourd'hui, il reste la langue véhiculaire dominante parmi une centaine de langues, avec un travail lexical en cours et une orthographe officielle depuis 1984 incluant la notation des tons du sängö.